BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 685

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

339 254 617 RCS Vannes.
FORVIS MAZARS AOS OUEST.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 77056.00 EUR.
Adresse : Rue Anita Conti, Parc Tertiaire Laroiseau, 56000 Vannes.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : FORVIS MAZARS AOS OUEST Société par actions simplifiée au capital de 77.056€ Siège social : Rue Anita Conti – Parc Tertiaire Laroiseau – 56000 Vannes RCS Vannes N° 339 254 617 Société Absorbante MAZARS HELEOS Société par actions simplifiée au capital de 254.600€ Siège social : 4 allée Marie Berhaut - 35000 Rennes RCS Rennes N° 380 408 849 Société Absorbée AVIS DE PROJET DE FUSION (Article L. 236-1 et suivants du Code de commerce) 1.Patrimoine apporté Aux termes de ce projet, la société MAZARS HELEOS, Société Absorbée, transmettrait, par voie de fusion, son patrimoine à la société FORVIS MAZARS AOS OUEST, Société Absorbante. 2.Evaluation de l'actif et du passif de la société MAZARS HELEOS dont la transmission à la société FORVIS MAZARS AOS OUEST est prévue : -Montant de l'actif : 5.217.306,40 € -Montant du passif : 2.655.953,39 € -Montant de l'actif net : 2.561.353,01 € 3.Augmentation du capital de la société FORVIS MAZARS AOS OUEST, Société Absorbante : Suite à la fusion-absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante, cette dernière procèdera à une augmentation de son capital de 498.560 € par création de 31.160 actions de 16 € chacune. 4.Rapport d'échange des droits sociaux La parité d'échange ressort à environ 0,16341, soit 1 action de la Société Absorbante pour environ 0,16341 action de la Société Absorbée. 5.Prime de fusion Le montant prévu de la prime de fusion est de 2.062.793,01 €. 6.Dépôt du projet de fusion Le projet de fusion établi le 18/07/2024 a été déposé : -au Registre du Commerce et des Sociétés de Vannes au nom et pour le compte de la société FORVIS MAZARS AOS OUEST le 18/07/2024 ; -au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes au nom et pour le compte de la société MAZARS HELEOS le 19/07/2024. Pour avis.